

Le *Baron Paul Buysse, Président de la s.a. Beckaert, Président du Fonds Prince Philippe, Censeur de la Banque Nationale de Belgique, nous livre sa vision de l'avenir et le rôle que doivent jouer les experts-comptables et les conseils fiscaux dans le cadre du nouveau modèle économique.*

I.E.C. : *A l'évidence, l'avenir se décline dans les nouvelles technologies dont Internet est le fleuron ?*

Paul Buysse : Sans aucun doute. A lui seul, il absorbe des sommes phénoménales. D'après les estimations, il y a aujourd'hui, en Europe uniquement, quelque 10 milliards d'euros qui attendent d'être investis dans des entreprises actives dans le domaine de l'Internet. Il est incroyable de constater qu'une entreprise entamant ses activités comme entreprise Internet puisse à présent obtenir assez aisément un capital compris dans la fourchette allant de 5 à 10 millions d'euros et ce, avec en poche rien de plus qu'un sommaire plan d'affaires. Rêveur, je me pose parfois la question de savoir s'il est bien sensé que de jeunes entreprises seulement potentiellement bénéficiaires payent exclusivement avec du papier des prix élevés pour d'autres entreprises encore plus jeunes qu'elles et n'ayant pas non plus réalisé un franc de bénéfice.

I.E.C. : *Pour autant, vous pensez que notre société ne se façonne pas uniquement sur le plan de l'économie, mais tente également, en Europe, de se ressourcer de fond en comble ?*

Paul Buysse : Tout à fait. Ce n'est évidemment pas le fruit du hasard si, à l'aube de ce 21^{ème} siècle, Tony Blair fonde une Grande-Bretagne nouvelle mouture, que Schröder se débarrasse de son vieux costume et essaie de créer un Etat social éternel dans la Mecque industrielle d'Europe, et que la France, en empruntant un autre chemin, puisse se positionner comme l'un des pays parmi les plus inventifs et les plus brillants de l'ensemble de la Communauté européenne. Nous aussi, en Belgique, nous sommes dans un pays aujourd'hui régi par un gouvernement n'hésitant pas à tenter sérieusement de créer un Etat social actif à partir de certaines tensions auparavant liquidées et considérées comme différentes, sinon antagonistes.

I.E.C. : *Ce qui revient également souvent dans votre discours, c'est la notion de vitesse en économie....*

Paul Buysse : Aux Etats-Unis, il faut savoir qu'une nouvelle entreprise est créée toutes les deux secondes. Résultat : ces mêmes PME prennent pour elles-mêmes 50% du volume de l'emploi. Nous pouvons alors observer que la rapidité avec laquelle de nouveaux produits sont créés, des idées nouvelles décortiquées, et aussi la rapidité avec laquelle on ose quitter les sentiers battus, a un effet de remodelage sur la société qui, sur le plan sociologique et dynamique, in-

fluence profondément nos us et coutumes ainsi que notre mode de fonctionnement dans la société. Par ailleurs, la vitesse à laquelle les gigantesques entreprises fusionnent est également ahurissante. Sur la scène internationale, nous nous trouvons de plus en plus devant des concentrations de puissances sans cesse croissantes. Des entreprises perçues auparavant comme des leaders du marché international considèrent aujourd'hui que leur potentiel de bénéfice au niveau de l'infrastructure est trop faible et décident de fusionner avec des collègues aussi grands, voire plus colossaux qu'eux.

I.E.C. : *La notion de corporate governance a-t-elle également pour vous une importance cruciale ?*

Paul Buysse : Bien entendu. On observe que l'appel de plus en plus fort vers une corporate governance fait plus que jamais réfléchir les entreprises et provoque un remaniement des processus de décision et de contrôle existants (...). Cela signifie également que sans structures claires, sans organismes de contrôle et sans accompagnement optimal sur le plan comptable, nos entreprises peuvent se prendre les pieds dans leur soif de succès et de gain. Et dans ce cadre, la tâche de régularisation et la responsabilité de contrôle exercées par les experts-comptables et les conseils fiscaux sont des données phares. Car votre mission dans cette évolution est extrêmement importante (...). Les membres de l'I.E.C. seront les mieux placés pour surveiller la bonne application de l'éthique d'entreprise, car l'histoire a démontré plus d'une fois qu'un manque d'éthique et de déontologie condamne le processus économique à se recroqueviller sur quelque chose que la communauté rejettera à terme.

Paul Buysse

